

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.
6 mois : 16
12 mois : 9
Poste : 35 fr.
6 mois : 18
12 mois : 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20
Réclames... 30
Faits divers... 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sans restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse,

SAUMUR
8 Août 1882.

BULLETIN

L'occupation de Suez par les troupes anglaises provoque une irritation générale, et les commentaires de la presse européenne laissent aucun doute sur les sentiments des puissances.

En vain l'Angleterre répand-elle à dessein l'ait-elle soutenir, par son ambassadeur à la Conférence, qu'en s'installant aux bords du canal elle n'entend nullement entraver le service collectif de police et de surveillance navales qui se concertent à Constantinople. L'opinion s'émeut à bon droit et réclame qu'une action isolée, décisive, se substitue à l'intervention commune.

A Berlin, sans doute, la haine contre la France conseille une certaine complaisance pour l'entreprise des Anglais. Dans les résolutions gouvernementales, on préfère à la neutralisation du canal le protectorat avoué de la Grande-Bretagne, c'est-à-dire l'exclusion absolue de la France.

Toutefois la Post et la Gazette de Voss s'émeuvent de voir l'Angleterre agir seule et en son propre nom, quand elle accepte d'autre part le principe d'un accord et d'une action commune. La Gazette de la Croix va jusqu'à dénoncer l'Angleterre d'une coalition européenne si elle veut s'emparer de l'Égypte ; et la Gazette nationale, en exprimant la même idée, doute que l'Angleterre veuille jouer si grosse partie.

En Autriche, le sentiment public s'affirme avec énergie. La Gazette allemande et la Nouvelle Presse libre exhortent la Turquie à la résistance, lui assurant contre l'Angleterre le concours de toutes les puissances. Lui-même, le journal officieux, le Fremdenblatt, déclare que le Sultan seul est souverain en Égypte, et que l'Angleterre se doit subordonner à lui.

La Russie témoigne de ses sentiments plus utilement que par des paroles. Elle multiplie ses conseils, et se résout même à d'importants sacrifices pour activer l'intervention de la Porte en Égypte, au grand déplaisir des Anglais. Le Trésor ottoman offre, comme garantie des sommes qu'il emprunte en ce moment à la Banque ottomane, les espèces destinées à payer les termes échus de l'indemnité de guerre due à la Russie, et la Russie approuve la combinaison !

En Italie, le Diritto, tout en protestant de la sympathie de l'Italie pour l'Angleterre, ne peut s'empêcher de condamner les actes des troupes de la reine en Égypte.

Enfin l'Espagne se montre impatiente d'entrer dans le concert de l'Europe et de participer aux résolutions communes en présence des prétentions isolées de l'Angleterre. Une dépêche privée assure que les puissances ont agréé ce vœu, et que l'Angleterre seule, peu soucieuse d'ajouter une force nouvelle à la ligue générale dont elle se sépare, n'a pas encore fait connaître si elle admet l'Espagne à la Conférence. Mais cette nation n'attend pas qu'on l'ait appelée officiellement à la Conférence. Hier, le Libéral, étudiant les conséquences de l'occupation de l'Égypte par les Anglais, déclarait que l'Europe doit s'y opposer et mettre à profit la circonstance pour réclamer énergiquement Gibraltar.

Telles sont les dispositions générales en présence de la conduite tenue par les Anglais. Cette animosité, qu'inspirent à la fois les intérêts et la dignité des peuples européens, présage à nos voisins une résistance avec laquelle il faudra compter.

LA CRISE MINISTÉRIELLE.

M. Duclerc aurait définitivement accepté de former un cabinet de conciliation.

Il ne s'est mis à l'œuvre que hier matin et a réuni vers midi ses futurs collaborateurs au ministère de la guerre, où l'on a déjeuné.

Le nouveau ministère se trouvait composé hier soir de :

M. Duclerc, président du conseil, ministre des affaires étrangères.

M. Devès, ministre de la justice, garde des sceaux.

M. de Marcère, ministre de l'intérieur.

M. Tirard, ministre des finances.

M. Pierre Legrand, ministre du commerce.

M. Duvaux, ministre de l'instruction publique.

M. Carnot ou M. Rousseau, ministre des travaux publics.

MM. de Mahy, le général Billot, l'amiral Jauréguiberry, Cochery, conservent leur portefeuille.

Si la constitution du cabinet n'a pas été complétée hier, c'est, paraît-il, le refus de M. de Fallières qui a fait échouer la combinaison.

Au dernier moment, le portefeuille de l'intérieur avait été offert à M. Fallières et celui de l'agriculture à M. Pierre Legrand. Ce dernier avait déclaré qu'il subordonnait son acceptation à celle de M. de Fallières. Or, celui-ci ayant, en fin de compte, décliné les offres du Président de la République, M. Legrand s'est également retiré.

On compte que si la Chambre accepte ce cabinet, la session sera close samedi. Mais la date de la rentrée sera très-avancée. Elle aura lieu le 4<sup>o</sup> octobre.

On affirme que les sous-secrétaires d'Etat seront supprimés.

Le ministère se présenterait aujourd'hui devant les Chambres.

Est-ce définitif ? On n'ose y penser. Voici une nouvelle dépêche qui laisse des doutes :

« La difficulté pour la combinaison ministérielle consiste dans le choix des titulaires de l'instruction publique, de l'intérieur, des travaux publics et de la justice. »

« Voilà les renseignements que donne le Temps, en ajoutant que M. Duclerc continue ses négociations. »

On assurait enfin hier que s'il n'avait pas

réussi d'ici la fin de la journée, M. Duclerc remettrait immédiatement ses pouvoirs à M. Grévy.

M. Grévy aurait déclaré à plusieurs candidats ministres qu'il donnerait sa démission plutôt que de provoquer la dissolution de la Chambre.

Chronique générale.

Les suspensions de traitement OU L'ARBITRAIRE RÉPUBLICAIN.

Nous avons reproduit hier, à notre chronique locale, la dépêche adressée d'Angers à l'Agence Havas, et relative à des suspensions de traitement infligées à divers ecclésiastiques du diocèse qui auraient refusé, le 14 juillet, de laisser paroisser la façade de leurs églises et de remettre aux autorités les clefs du clocher.

Nous nous associons aux réflexions du Français sur cette information, que nous n'accueillons du reste que sous les plus expresses réserves :

« Nous demeurons stupéfaits de la tranquillité avec laquelle l'agence officieuse annonce ce fait. Pourrait-elle donc nous dire en vertu de quelle loi, de quel article organique ou non, le ministre prétend infliger aux membres du clergé des suspensions de traitement ? Cette loi, nous ne la connaissons pas. Et, d'ailleurs, si elle existait, M. Paul Bert n'eût pas eu besoin de proposer le projet que vient d'examiner une commission de la Chambre. »

« Nous regrettons vivement qu'il n'y ait en ce moment aucun ministre responsable. Autrement, nous insisterions pour que le gouvernement fût mis en demeure de dire sur quoi il fonde les mesures arbitraires qu'il a prises. Il faut absolument que des explications nous soient données sur ce point avant les vacances. »

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !..

PAR M. CLAUDE de CHANDENEUX.

CHAPITRE XII

(Suite.)

Après avoir lutté quelques minutes contre la crainte inspirée par son père à tout son entourage, à lui surtout, qui le vénait et le redoutait à la fois, il harda l'observation pleine de justesse qui brisait ses lèbres.

— Mon père... vous ne sauriez oublier, dans votre légitime indignation, que la loi française vous a permis de vous marier. Vous pouvez saisir les tribunaux d'une demande en nullité de mariage, ou une union contractée en Angleterre sans votre consentement, sans la publication ordonnée dans notre pays, sans affichage légal, offre tous les caractères de la clandestinité.

M. Bourgeat ne daigna pas répondre. L'ingénieur, qui supposait donner un aliment plus sain à la douleur paternelle en lui ouvrant cet horizon de nombreux exemples d'union follement nouées, en dehors des règles établies par nos

lois et nos usages, et que les familles avaient fait rompre.

La législation avait prévu ces cas de désobéissance filiale ; les tribunaux les punissaient, en rendant nul et sans effet pour l'avenir des conjoints, le cérémonial étranger auquel ils avaient demandé la consécration de leur révolte.

Enfin, le père, bravé dans sa puissance, n'avait qu'à dire un mot pour que le fils commençât aussitôt, en son nom, les premières démarches légales.

Le vieillard écoutait, sans que sa physionomie trahît les impressions que ce conseil éveillait en lui.

Sa lèvre, par un pli méprisant, montrait seule que les paroles de son fils pénétraient l'enveloppe impassible.

Enfin, soulevant sa paupière injectée, mais d'une voix profonde :

— Assez, mon fils, dit-il avec hauteur. Vous jugez en homme. Je juge en père. Je ne livrerai pas le nom de la fille révoltée à la publicité des tribunaux. Ce qui suffit à sa conscience est accepté par mon mépris.

Et comme Geneviève lui prenait les mains, comme Léon tentait de le faire revenir sur sa décision :

— Elle est morte !... vous dis-je ! répéta-t-il d'un ton péremptoire ; elle est morte !... n'en parlons jamais.

Cet ordre cruel dut s'accomplir. Lui-même décrocha du mur de son cabinet le portrait, datant d'un an à peine, où Lucy s'épanouissait dans tout l'éclat de sa beauté blonde.

Il ferma la chambre de la jeune fille, toute pleine des objets aimés, toute embaumée de souvenirs, comme on clôt un cercueil.

Et, cette exécution faite, il revint s'asseoir, farouche, entre ses livres socialistes et ce qu'il appelait « ses reliques d'exil », car le vieux condamné politique n'avait d'autre culte que la révolution sociale et, lorsqu'il souffrait comme à cette heure douloureuse, sans religion, sans culte, sans appui moral, c'était dans les utopies révolutionnaires qu'il venait chercher du soulagement.

En trouvait-il ?...

Il s'enferma comme un vieux loup traqué, refusa la société de ses enfants, repoussa même Jeannine qui le contemplait avec des yeux dilatés de surprise et aussi de frayeur.

Léon, d'humeur maussade, quitta la villa presqu'aussitôt, sous prétexte d'affaires négligées par sa course inutile dans le Midi. Il avait beaucoup d'affaires, sans doute, car Fontenay ne le voyait guère. Pourtant, il ne paraissait pas augmenter sa fortune, dans ce perpétuel mouvement de capitaux et de jeux de bourse.

Geneviève, à laquelle il ne jugeait pas convenable de demander la moindre explication, le pouvait

seulement soupçonner aux variations de son caractère, suivant qu'une opération réussissait ou s'effondrait, et aussi aux signatures qu'il exigeait parfois de sa complaisance.

Ce n'était point ce qui alarmait Geneviève, trop inexpérimentée pour deviner quels abîmes sont au bout des spéculations hasardeuses. Les joies envolées de son intérieur, le refroidissement progressif d'une union où elle apportait toujours la même chaleur de cœur, et ne recevait plus qu'une affection polie — s'il est permis d'appliquer la politesse aux sentiments, hélas ! — amenaient bien autrement de tristesse sur son jeune front.

Ce soir-là, se voyant seule dans la villa morne, son mari retourné vers Paris, son beau-père enfermé dans son appartement, Jeannine endormie, le grand silence d'octobre régnant déjà sur la campagne sombre, Geneviève se souvint de son petit protégé, bien oublié pendant les pénibles scènes du retour.

Elle jeta un capuchon sur sa tête et courut au jardin, où, dans la maisonnette inoccupée du jardinier, elle savait retrouver Jacques Ferrat.

Jacques Ferrat... Quel rapprochement inexplicable !... Allait-elle découvrir dans cet avorton malingre l'un des héritiers de M. Martel ?... S'agissait-il seulement d'une coïncidence de nom, au moins surprenante ?

Le boiteux sortit aussitôt de la maisonnette et

On lit dans l'Agence Havas :

« Certains journaux affirment que l'on a désarmé les navires pour lesquels le département de la marine a demandé et obtenu un crédit de 7,835,000 fr.

» Ces allégations reposent sur des renseignements inexacts.

» On a fait, à Toulon, quelques modifications dans les catégories de réserve où sont placés les navires-transports. Mais les bâtiments pour l'armement desquels le Parlement a voté un crédit sont et restent entièrement disponibles. Deux d'entre eux ont déjà rejoint l'escadre de la Méditerranée; les autres constituent l'escadre de réserve, dont la plus grande partie va s'exercer dans ce moment même sur la rade de Quiberon. »

#### L'indignité de Léo Taxil.

Le Réveil, organe des revendications communalistes, adversaire acharné de toute idée religieuse, publiait avant-hier la note suivante :

#### LIBRE-PENSÉE

« Le sieur Léo Taxil, condamné pour vol par les tribunaux et chassé comme indigne de la Franc-maçonnerie (voir le Bulletin officiel du Grand-Orient de France, livraison de janvier 1882), a été exécuté hier dans une grande réunion publique, tenue dans la salle du Casino des Fleurs, 249, rue de Charenton, sous la présidence du citoyen Jules Roche, député, et où les citoyens Laguerre et Canivet, confédérés, ont, aux applaudissements de toute la salle, signalé l'indignité du sieur Léo Taxil.

» Les groupes de la libre-pensée étaient depuis longtemps édifiés sur le compte du sieur Léo Taxil, qui exploite simultanément la pornographie et la libre-pensée. »

#### Loterie des Gens de Lettres.

Les demandes de billets de la loterie des Gens de lettres affluant au siège de la Loterie, la commission de surveillance prévient le public que les envois au-dessous de 100 billets ne peuvent être expédiés que dans la huitaine de la demande.

Les personnes qui ne veulent pas envoyer des espèces, des chèques ou des mandats-poste à l'ordre de MM. Ernest Détré et Henri Avenel, 43, rue de la Grange-Batelière, peuvent s'adresser aux marchands de tabac.

La rapidité avec laquelle ces billets s'envoient fait prévoir la clôture prochaine de l'émission et le tirage pour les premiers jours de septembre au plus tard. Avis aux retardataires qui veulent apporter leur obole à cette bonne œuvre et participer aux 400,000 fr. de lots à gagner. Le prix du billet est de 4 fr.

vint respectueusement à elle, aussi respectueusement du moins que le permettait une nature froideuse et une éducation sommaire.

— Jacques, je vais vous emmener souper. Non pauvre enfant, je ne vous ai pas oublié complètement, vous le voyez, mais j'ai été si fort préoccupé depuis ma rentrée...

— C'est qu'il n'est pas commode, le vieux monsieur, ma petite dame... et quand il vous a entrepris, là... ça m'a fait de la peine.

— Vous avez donc vu ?...

— La fenêtre du cabinet de travail était au grand large. Y ne fallait pas être malin pour entendre et même pour voir.

— C'est que M. Bourgeal a beaucoup de chagrin.

— Et puis que, chagrin ou non, c'est un monsieur chatouilleux, dont il ne fait pas bon contrarier les idées.

— Vous vous permettez de juger inconsidérément, Jacques.

— Non, ma petite dame; pas inconsidérément du tout. Par expérience, il faut dire.

— Comment, par expérience ?... Vous connaissez M. Bourgeal ?

— Ah ! oui, que je le connais.

— Comme tout le monde à Fontenay, j'imagine, et pas autrement.

— C'est ce qui vous trompe. J'ai déjà eu affaire à lui... et je me souviens de sa façon de faire

#### AFFAIRES D'ÉGYPTE.

On lit dans la Gazette d'Italie :

« Le président du conseil des ministres a dit au ministre de la guerre et de la marine qu'il ne fallait pas craindre de soumettre à l'approbation de la Chambre les nouvelles et fortes dépenses nécessaires pour mettre le pays en état de faire face aux événements. »

Le Morning Post dit que le gouvernement anglais a transmis vendredi un ultimatum à la Porte : que si la Porte n'accepte pas ses propositions, l'armée anglaise s'opposera au débarquement des troupes turques, et rappellera son ambassadeur de Constantinople; que la Porte a demandé 24 heures.

De nouvelles instructions, envoyées à lord Dufferin, lui prescrivent de quitter immédiatement Constantinople si la Porte n'accepte pas l'ultimatum.

Suivant un télégramme adressé de Port-Saïd, 6 août, au Daily News, Arabi fait des préparatifs dans le voisinage d'Ismaïlia pour résister au débarquement des Anglais.

Il y a plusieurs milliers d'hommes et de l'artillerie à Tel-el-Kébir, où il établit un camp retranché. Il élève également des fortifications à Sallieh et près du lac Mexama.

Les communications par chemin de fer entre Ismaïlia et le Caire et entre Ismaïlia et Suez sont interrompues.

Le Times publie un télégramme de Constantinople, 6 août, d'après lequel Saïd-Pacha aurait promis à lord Dufferin de ne pas envoyer des troupes en Égypte avant d'avoir reçu l'assentiment de l'Angleterre.

La Compagnie du canal de Suez communique la dépêche suivante :

« Ismaïlia, 6 août, minuit.

» Les commandants anglais des navires de guerre mouillés dans le canal de Ismaïlia (dans le lac Timsah), provoquant les indigènes pour avoir un prétexte de débarquement, M. Ferdinand de Lesseps a exprimé la pensée qu'une protection purement navale des puissances, sans débarquement sur les terres neutres du canal, serait une solution désirable, susceptible d'empêcher une violation de la neutralité.

» Un canot de guerre anglais a circulé de nuit dans le canal, entre Suez et le lac Timsah, sans autorisation et sans paiement des droits de passage. »

Vienne, ce 7 août.

Des télégrammes de Constantinople, arrivés aujourd'hui à Vienne, assurent que les premières troupes turques arriveront en Égypte mercredi prochain.

Alexandrie, 6 août.

Le général Alison évalue les pertes des Arabes à 2 ou 300 hommes, parmi lesquels un officier, 14 hommes ont été faits prisonniers. Suivant les rapports des prisonniers, les forces d'Arabi à Kafr-Dowar comprennent quatre régiments d'infanterie, un de cavalerie et un d'artillerie, sans compter 4 à

passer un pauvre diable par la fenêtre, là, en deux temps !... c'était lestement et proprement fait.

— Vous avez assisté à une scène de ce genre ?

— En acteur, madame.

— C'est vous que mon beau-père aurait maltraité ?

— Oh !... maltraité ?... faut pas dire. Il m'a fait passer par la croisée, voilà tout.

— Mais pourquoi ce procédé ?

— C'était plus court que par la porte.

— Que vous étiez-vous donc permis de faire pour le mériter ?

— Ah ! ceci, ma petite dame, c'est toute une histoire.

— Qui ne peut m'intéresser, mon intention n'étant pas de vous introduire au service de M. Bourgeal, mais bien de vous réintégrer chez votre ancien maître.

— Mais si, madame, ça vous intéresse... puisque vous avez été témoin de l'aventure... l'aventure du Châlet-Jaune, quoi.

— Au fait, Jacques, voici deux fois que vous me rappelez le hasard singulier qui vous a fait assister à la mort de mon tuteur.

— Tiens ! c'était votre tuteur, ce pauvre vieux monsieur blessé ?... Vous n'êtes cependant pas celle à qui il a fait des générosités ?... Est-ce que vous vous appelez Julienne Outier ?

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDENROUX.

5,000 Bédouins, soit 16,000 hommes en première ligne. Les forces engagées contre les Anglais comptaient plus de 2,000 hommes. L'ennemi ne s'était pas retranché, mais s'abritait derrière les maisons et les broussailles, et, sur certains points, derrière des barricades formées avec des voitures.

Une dépêche privée dit que les pertes des Anglais s'élèvent à 35 hommes.

#### REVUE FINANCIÈRE.

Si nous jetons un coup d'œil rétrospectif sur l'ensemble des événements qui ont signalé cette huitaine, on ne peut que se féliciter de la ferme attitude de la Bourse. La fameuse discussion sur les crédits égyptiens, ayant abouti à un échec pour le ministère, celui-ci a cru devoir se retirer; depuis huit jours nous sommes sans ministres et il est peu probable que nous ayons un ministère avant quelques jours.

D'un autre côté, la liquidation avait lieu juste à ce moment, c'était plus qu'il n'en fallait pour amener de la baisse et une baisse violente. — Il n'en a rien été ! — La liquidation s'est achevée au milieu du plus grand calme avec une grande abondance de capitaux, ce qui a permis aux reports d'être très-modérés.

En résumé, toute l'activité de la Bourse s'est portée d'abord sur nos rentes et sur quelques valeurs préférées de l'épargne et des capitalistes.

Le 3 0/0, que nous laissons à 81.50, est à 81.65; l'amortissable se tient de 81.75 à 81.87; le 5 0/0 a détaché le 1<sup>er</sup> coupon courant un coupon de 1 fr. 25 et coté 114.70 (115.95 coupon compris); il était à 115.47 il y a huit jours.

Les valeurs à turban et en général les fonds étrangers sont lourds et même en baisse sur la clôture dernière.

L'obligation égyptienne est descendue de 266.25 à 258.75.

L'Italien, sur lequel nombre de spéculateurs ne veulent plus se porter, recule devant 87.45 à 87.25.

Le Turc 5 0/0 a réagi de 11.20 à 10.65.

Enfin la Banque ottomane, bien que se défendant de son mieux, a été refoulée de 715 à 697.50.

L'action de la Banque de France a perdu 45 fr. à 5,350. L'encaisse a augmenté de 16 millions d'or. Les bénéfices se sont élevés à 895,959 fr.

Le Crédit Foncier se tient sur les cours de 14.60. Les opérations de la société continuent à se développer d'une façon normale. Les capitaux disponibles se portent sur les obligations foncières 4 0/0 que cette société délivre au prix de 480 fr. Nous voyons peu de valeurs qui soient aussi dignes de la confiance des capitalistes.

La Compagnie Foncière de France et d'Algérie reste à 485. Ce cours conserve devant lui une belle marge de hausse, on s'en apercevra lorsque les affaires auront repris leur cours normal à la Bourse.

L'action des Magasins Généraux de France et d'Algérie est à 550. Cette valeur est bien classée. Elle appartient à la catégorie de nos bonnes et solides valeurs de placement.

Le Crédit Général Français est revenu au cours de 440. Les affaires sont des plus restreintes sur ces titres.

On a offert le Mobilier à 485.

La Générale a oscillé de 610 à 612.50.

La Banque Parisienne est descendue à 475, c'est un achèvement vers des cours inférieurs; nous avions prévu cette chute il y a longtemps.

Les actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies sont au contraire d'excellentes valeurs qui doivent entrer dans la composition de tous les portefeuilles des capitalistes.

D'ailleurs, nous remarquons qu'on ne néglige pas non plus de donner des ordres d'achat sur les actions Malétra et les obligations des Messageries Fluviales de Cochinchine dont chacun a pu apprécier les bonnes garanties et l'excellence du revenu.

Enfin les actions du Suez, très-agitées cette semaine à cause des événements d'Égypte, qui pourraient, à un moment donné, porter grand préjudice au canal, se sont relevées à 2,340 pour rester à 2,320.

Le Panama est revenu à 540, très-soutenu.

Le Gaz a été très-hésitant à 1,590. La commission municipale repousse tous les projets de convention pouvant intervenir entre la ville et la Compagnie.

Les actions de chemins de fer ont vigoureusement repris: le Lyon est resté à 1,680; l'Orléans seul est demeuré aux environs de 1,322.50.

#### Chronique militaire.

##### LES GRANDES MANŒUVRES.

Le Gaulois dessine ainsi les portraits des trois généraux qui président aux manœuvres de Châlons :

##### LE GÉNÉRAL D'AUMAËLE

« C'est le plus fort de nous tous », disent tout d'une voix, sur son compte, les Canrobert et les Mac-Mahon, les Bourbaki et les Ducrot.

Il y a quelques jours, le général du Barail, interrogé par nous dans l'intimité d'une causerie de fumoir, rendait la même sentence. Henri d'Orléans, duc d'Aumale, héritier et historien des Condé, sait tout ce qu'on peut savoir de l'art militaire, et, si jamais il est appelé à combattre pour la patrie, peut-être révélera-t-il sur le champ de bataille l'âme et le génie du grand Condé, le héros de Bossuet.

On lui reproche d'être sans ambition de trop se complaire dans les nobles traditions de l'esprit, qu'il représente dignement l'Académie française.

Mais ce grand seigneur est, avant tout, un soldat et un patriote. J'imagine qu'il ne voit devant lui des devoirs clairement tracés et que, après n'avoir point troublé l'équilibre républicain que le pays paraît vouloir mener jusqu'au bout, il serait prêt à tout sacrifier à la mission rédemptrice de la volonté de la patrie, décidée à ne pas reculer, pourrait imposer à sa piété de fille la France.

##### LE GÉNÉRAL CHANZY.

Celui-ci s'est dégagé peu à peu des étroites limites d'un rôle militaire, malgré son beau renom. En ces derniers temps, on ne peut citer une seule de ses paroles et des traits qui l'honorent. Comme président du conseil général des Ardennes, il a protesté contre la persécution religieuse. Sénateur, il vient de voter un boulet, la discipline militaire outragée. Jeune encore, nerveux, fin, soldat comme un diplomate, d'un courage froid et indomptable, il sait se faire. Personne ne reçut la confiance de ce qu'il pense de la baisse auquel nous réduit le pire des gouvernements que la France ait jamais eus. Ce serait lui faire une mortelle injure que de douter de lui. Il a failli être fusillé par la rébellion du 18 mars 1871. La leçon ne pas dû être perdue pour un esprit sagace.

##### LE GÉNÉRAL DE GALLIFFET

est le plus bruyant des trois et l'enfant de la renommée. Il s'est trempé dans le sang et aucune fatigue ne l'atteint plus. Le monde connaît son œil de coq, sa chevelure blanche et frisée, sa moustache hérissée, un visage tanné par la vie des camps. va-t-il? Partout où il croira que le salut du pays le conduit. La force paraît être l'idéal de gouvernement. Peut-il croire encore à la force républicaine, quand tout le monde cherche en vain un gouvernement qui ne fonde ?

Où en est sa liaison avec M. Gambetta un moment si célèbre? M. Gambetta n'a plus rien qu'un fantôme bourré de son nom.

Avec qui peut bien être aujourd'hui le général de Galliffet? Avec lui-même, c'est à-dire à la tête des tape-à-dur dans la mêlée.

S. A. R. le duc d'Aumale a décidé de prolonger jusqu'à la fin des grandes manœuvres de cavalerie son séjour au camp de Châlons.

Parmi les officiers supérieurs récemment arrivés, nous citerons le général Lejaille, président du comité d'artillerie, le général Bergé et le général Ferron, qui porte à vingt-quatre le nombre des généraux venus pour assister aux manœuvres.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### Distribution des Prix

AUX ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DES FRÈRES.

Il y a cinquante ans, depuis la formation révolutionnaire et anti-religieuse de 1830, dont la classe moyenne peut être aujourd'hui la portée et godder les Frères de la doctrine chrétienne ont été chez nous à la portion congrue, vivant peu près au jour le jour de la charité publique, pour le pain, le logement, l'outillage de leur école, les fournitures classiques de leurs élèves et les prix à leur donner. Cette année quinze jours avant la distribution, ils ne avaient pas encore le premier volume et se savaient où le prendre.

A l'heure voulue, Dieu a ouvert la main et la fête a été complète. Enfants, parents, bons Frères et Bienfaiteurs se sont réunis ensemble, une fois de plus, dans l'union d'un même sentiment de cette foi chrétienne qui fait le dévouement des uns, l'affectionnée fiabilité des autres, l'espérance inébranlable de tous.

Donc, les Frères vivent ou revivent tous les jours, pour donner ou pour rendre à la France cette population d'élite, inaccessible aux poisons de l'impérialisme et qui seule appartient à l'heureux avenir de la patrie, si la France — et nous l'espérons bien — n'a pas démerité de vivre.

Nous voudrions bien voir M. M. les ministres.

de régime républicain sans Dieu, —  
ceux qui donnent à plein collier  
le système, — au même régime que  
les Frères, non pas depuis cinquante ans,  
mais seulement depuis cinq ou six se-  
maines. Le plongeon serait bientôt fait.  
Quand ils n'auraient plus, plantureuse-  
ment, à leur disposition, la caisse publique,  
est-à-dire l'argent de tout le monde, même  
ceux qui à aucun prix ne leur confi-  
ent leurs enfants, nous verrions donc un  
à quelles portes et à quelles bourses  
républicaines et athées ils s'en iraient trap-  
per, pour faire figure et continuer leur  
régime.

À côté de la sympathie infatigable qui  
nous fait parmi nous le dévouement des  
Frères, une autre consolation, après une  
grande peine, leur a été donnée dans l'an-  
née qui vient de s'écouler. La mort du digne  
cher frère Cabel, directeur de l'École,  
fait éclater, autour de son cercueil, les  
regrets les plus vifs de ses anciens élèves,  
et les témoignages les plus touchants de leur  
reconnaissance.

Encore une étoile qui file, dans les écoles  
qui ne sont plus chrétiennes : les larmes  
des élèves sur la tombe des maîtres !  
Et cela doit être. Qui s'est vendu pendant  
sa vie, année par année, se trouve payé in-  
certainement au moment de sa mort. A celui  
qui au contraire qui s'est donné toute sa vie, les  
armes, le souvenir ému, et l'humble pierre,  
payée sou à sou, par l'obole du pauvre,  
pour défendre, contre l'injure du temps, la  
dernière trace du maître vénéré.

L'inscription des élèves pour l'année pro-  
chaine est déjà plus qu'à moitié faite. Les  
autres n'oublieront pas d'accourir.

On dit — et le mot selon la chronique  
serait d'une voix « autorisée » — que dans  
le monde gouvernemental qui nous tient la  
dragée si haute, « ça se décolle ». Chez les  
Frères, entre eux et les familles qui les ont  
une fois bien connus, « ça peut parfois se  
ramollir », — sous le brouillard de certai-  
nes erreurs bien excusables, si l'on consi-  
dère la somme des séductions et des men-  
songes mis en œuvre pour les susciter, mais  
ça ne se décolle jamais ». La colle est trop  
forte. Dieu lui-même s'est appliqué à la  
cassure se fait, ce n'est pas dans le  
point, c'est à côté, par violence. Et dans le  
point encore vivant, la meilleure partie du  
cœur, des uns et des autres, est toujours de  
reste.

La tendresse éclairée des familles ne sau-  
rait s'y méprendre. Les meilleurs fils leur  
viendront un jour des maîtres chrétiens,  
et surtout des bons Frères, tout entiers à  
Dieu et à leurs élèves.

Car l'éducation est avant tout une œuvre  
de cœur.

Heureux l'enfant aimé par ses maîtres !  
son âme se dilatera de bonne heure dans la  
joie et la confiance, dans l'apprentissage de  
l'affection et de la reconnaissance, et il ren-  
dra au centuple à sa famille le trésor qu'il  
aura reçu.

Mais pour aimer d'un cœur inépuisable,  
infatigable et au-dessus de tout découra-  
gement « les enfants des autres », il faut au  
maître une source de tendresse plus que  
naturelle, que Dieu seul peut ouvrir et ali-  
menter.

M. le curé de Saint-Pierre, avec sa  
grande parole, a largement touché ces cho-  
ses de cœur où il excelle à sentir profondé-  
ment et à bien dire.

Après cette allocution, avidement recuei-  
lie, M. Delpeyre, chef d'institution laïque et  
moustaches, homme sévère, mais juste et  
bon, nous a ouvert, sur l'estrade d'honneur,  
la première classe de son établissement,  
qu'on peut citer d'ailleurs pour modèle. Un  
colonel en retraite, encore plus moustachu,  
lui donnait la réplique au sujet de deux jeu-  
nes neveux, de caractères différents, confiés  
aux soins éclairés et paternels de M. Del-  
peyre. L'un des neveux, pour avoir une  
bonne promesse par l'oncle colonel, — cette  
bonne promesse était d'or, mais cela n'excuse rien,  
— n'avait pas craint — chose horrible, sur-  
tout entre frères, — de copier sur l'autre une  
composition décisive. Comme de juste, le  
vicaire, d'ailleurs repentant, a été puni et la  
bonne récompensée.

Des chansonnettes, fort bien dites, ont  
encadré ce petit drame d'école et de famille.

Nous ne louerons pas les jeunes acteurs  
d'avoir fait beaucoup de plaisir à tout le  
monde par leur entrain et leur gaieté. Cela  
était prévu. Ce qui vaut encore mieux,

c'est que le charme de leur jeu venait sur-  
tout d'un grand fond de bonne simplicité et  
de bon caractère. Ce dont il faut louer sans  
doute, pour leur fait, les familles de ces  
chers enfants et la direction des bons Frères.

Voici la liste des principaux lauréats pro-  
clamés aux applaudissements de tous :

**Première classe.** — 1. Gustave Boret. — 2.  
Charles Delarue. — 3. Albert Thiffaine.  
— 4. Léon Pichard. — 5. Stéphane Ra-  
gain. — 6. Édouard Charreau. — 7. Émile  
Richer. — 8. Camille Sialelli. — 9. Paul  
Lasnier. — 10. René Rolland.

**Deuxième classe.** — 1. Léon Barbin. — 2.  
Léon Tétédoie. — 3. Louis Faustin. — 4.  
François Souliman. — 5. Georges Birot. —  
6. Émile Lansade.

**Troisième classe.** — 1. Paul Ferrand. —  
2. Alfred Bonaventure. — 3. Louis Boreau.  
— 4. Eugène Volant. — 5. Henri Leveau.  
— 6. Charles Lamy.

Nous nous empressons de publier une  
lettre délicate et bien méritée qu'un de nos  
concitoyens, l'honorable M. Desmé, auteur  
d'une première Notice sur N.-D. des Ardi-  
lliers, vient d'adresser à M<sup>me</sup> la Supérieure  
de N.-D. au sujet de la nouvelle Notice qui  
a été publiée il y a déjà quelques mois.

Elle fait le plus grand honneur à l'au-  
teur. Tout en nous unissant à M. Desmé  
pour le féliciter, nous regrettons vivement  
que sa modestie ne lui ait pas permis de  
nous faire connaître un nom qui, désor-  
mais, a droit à la gratitude de tous les dé-  
voués serviteurs de N.-D. des Ardiillers.

« Madame la Supérieure de Notre-Dame,  
» De retour chez moi après une petite  
absence, je trouve le livre et la lettre que  
vous avez bien voulu m'adresser. Je viens  
vous en témoigner toute ma reconnaissance,  
j'accepte de grand cœur le livre nouveau  
sur N.-D. des Ardiillers, mais non les petits  
compliments donnés avec tant d'art dans  
votre lettre. Mon pauvre petit livre est bien  
remplacé par le nouveau. Celui-ci est très-  
intéressant et ne rappelle le mien en quoi  
que ce soit. Mon amour-propre d'auteur  
n'en est point offensé. Que les pèlerins  
trouvent une Notice intéressante, que la  
Sainte Vierge voie le nombre de ces pèlerins  
s'augmenter et qu'elle en soit glorifiée,  
c'est là l'essentiel.

» Nous traversons de bien tristes jours  
qui menacent de s'assombrir encore. Vous  
qui êtes chaque jour aux pieds de N.-D.  
des Ardiillers, priez-la bien pour la religion,  
pour la France, pour la bonne ville de Sau-  
mur et aussi pour

» Votre très-humble et très-obéissant  
» serviteur,  
» L. DESMÉ. »

Ce petit livre, vraiment saumurois, se  
trouve à la sacristie de Notre-Dame.

Nous apprenons également avec plaisir  
qu'à partir de la fête de l'Assomption les  
pèlerins pourront s'y procurer deux magni-  
fiques vues, l'une de notre beau sanctuaire et  
l'autre de la chapelle miraculeuse.

La Notice et les Gravures se vendent au  
profit de la chapelle.

**LES COMMISSIONS SCOLAIRES.**

A l'exception de six ou sept communes,  
nous connaissons aujourd'hui les commis-  
sions scolaires élues dans les communes du  
département de Maine-et-Loire.

Sur 384 conseils municipaux, 164 ont  
choisi le curé pour faire partie de la com-  
mission scolaire. Il y a même 42 communes  
qui comptent deux ecclésiastiques dans la  
commission ; ce sont : Beaupreau, Jallais,  
Chemillé, Le Fief-Sauvin, La Salle et Cha-  
pelle-Aubry, Gennes, Durtal, Ponts-de-Cé,  
Chazé-sur-Argos, Grez-Neuville, Louvaines,  
Saint-Crespin. Voici, par arrondissement, le  
nombre des curés élus : Angers 34 ; Cholet  
57 ; Baugé 49 ; Saumur 18 ; Segré 36.

On peut estimer que les adversaires de la  
loi du 28 mars ont la majorité dans plus de  
300 commissions scolaires du département  
de Maine-et-Loire. C'est une manifestation  
qui mérite d'être prise en sérieuse considé-  
ration par les autorités chargées d'appliquer  
la loi. (Union de l'Ouest.)

Tentative d'assassinat à St-Mathurin. — Au  
moment de mettre sous presse, dit l'Étoile  
d'hier, nous apprenons qu'une tentative  
d'assassinat a été commise dimanche soir

dans la commune de Saint-Mathurin. L'au-  
teur du crime a été aussitôt arrêté ; à de-  
main les détails.

**POITIERS.**

C'est avec le plus vif regret que nous ap-  
prenons qu'un affreux accident est arrivé  
vendredi à M. Louis de Beauchamp, fils  
ainé de M. de Beauchamp, président du  
conseil général. En essayant un fusil dans  
son parc, l'arme a éclaté entre ses mains et  
il a été atteint à la tête. Il a reçu aussitôt  
les soins les plus empressés et tout fait es-  
pérer que cet accident n'aura pas de suites  
graves.

**TOURS.**

Plusieurs journaux de Paris semblent  
croire que l'allocution prononcée à la dis-  
tribution des prix du lycée de Tours par  
l'honorable général Schmitz aurait scandali-  
sés les républicains tourangeaux.

C'est une erreur, dit l'Indépendant ; à part  
une petite pincée de frères et amis, tout le  
monde a applaudi aux nobles paroles du  
général Schmitz, qui a été surtout bien ins-  
piré lorsque, après avoir parlé de la famille  
et de la patrie, il a dit :

« Nos enfants, en entrant dans la vie,  
doivent s'y présenter armés de toutes piè-  
ces ; l'esprit doit être sain, les facultés pré-  
parées à acquiescer l'équilibre nécessaire à la  
lutte, l'âme exempte de la terreur des téné-  
bres et ouverte aux nobles aspirations. Les  
respectes pour Dieu, la famille, la patrie, sont  
inséparables de la vie de l'homme, du  
citoyen et du soldat.

» Lorsqu'on n'a pas été initié dès l'en-  
fance à ces grands sentiments, la tâche à  
accomplir est lourde, le voyage est difficile  
et périlleux, car, si la vie apparaît à la jeu-  
nesse sous l'aspect d'une suite de perspec-  
tives riantes qui se perdent sur des horizons  
fortunés, la vérité est que les épreuves vont  
grandissant chaque jour avec les devoirs à  
remplir, et que, sans un bon naturel, sans  
l'éducation virile qui fait les hommes de ca-  
ractère, on succombe sous les coups de la  
fortune, on est impuissant à supporter ses  
disgrâces. »

Ce passage du discours du brave général  
a été couvert d'unanimes applaudissements.

**SAINT-NAZAIRE.**

La fabrique de Saint-Nazaire désirait  
acheter un terrain central pour y construire  
une nouvelle église, l'ancienne tombant en  
ruines. Peu favorable à ce projet, le Conseil  
municipal, composé de radicaux, ouvrit ce-  
pendant une enquête et l'avis administratif se  
terminait par cette formule :

« Le silence des absents sera compté pour  
un vote affirmatif. »

Sur 45,000 habitants, 227 seulement  
protestèrent, et encore dans ce nombre figu-  
raient 55 personnes étrangères à la pa-  
roisse. C'est ici que les batteries hypocrites  
des républicains se découvrent. Ils ont fait  
rejeter le projet par le ministre en raison  
« des nombreuses protestations qu'il a sou-  
levées ».

Ce triomphe des libre-penseurs n'a pas  
été de longue durée ; il vient de se changer  
en désastre. M. l'abbé Soulas, curé de Saint-  
Nazaire, a acheté en son nom le fameux  
terrain, et les travaux du nouvel édifice reli-  
gieux ne tarderont pas à commencer, au  
grand contentement de l'immense majorité  
de la population.

**LA PHOTONATURE.**

La Décentralisation, de Lyon, signale une  
admirable invention qui va révolutionner  
l'art de la photographie.

La Photonature, tel est le nom de cette in-  
vention, donne la reproduction exacte,  
avec leurs tons et leurs nuances diverses,  
de tous les objets que, jusqu'à ce jour, la  
photographie n'a pu donner qu'en gris et  
noir.

Presque toutes les inventions, dit notre  
confère, ont eu à lutter, dès leur appari-  
tion, contre la routine, l'indifférence, les  
dénigrement ou les difficultés de fabrica-  
tion. Ici, rien de semblable ne peut se pro-  
duire, car la photonature répond à un be-  
soin urgent, et le système peu compliqué  
des appareils à l'aide desquels elle s'obtient,  
l'emploi de la chaleur, comme principal  
agent actif, assurent une fabrication régu-  
lière, sans qu'il soit nécessaire pour  
cela de soumettre le personnel à de lon-  
gues et laborieuses études préparatoires.

Nous avons vu avec plaisir que le côté ar-  
tistique n'a pas été oublié, car le pinceau le  
plus habile n'eût pu résoudre qu'au prix de  
beaucoup de temps et d'une grande dépense  
de talent, certaines difficultés qui ont été  
promptement et mathématiquement tran-  
chées par les appareils.

Il nous paraît donc évident que la photo-  
nature est appelée à détrôner la photogra-  
phie, comme celle-ci a détrôné le daguer-  
réotype, étant donné surtout que MM. les  
inventeurs, à côté du résultat artistique,  
n'ont pas perdu de vue le côté pratique,  
c'est-à-dire la possibilité de livrer leurs  
épreuves à prix égal à celles de la photogra-  
phie.

On comprendra facilement que le public  
n'hésitera pas un instant entre une repro-  
duction complète de la nature avec ses nu-  
ances variées et les anciens produits, quelque  
perfectionnés qu'ils soient, d'autant plus  
que la photonature jouit du privilège d'une  
inaltérabilité absolue.

De plus, la photonature se fait depuis le  
format carte de visite jusqu'à la grandeur  
naturelle. Combien de gens reculaient de-  
vant la perspective plus ou moins agréable  
d'une série de poses de plusieurs heures  
pour obtenir le portrait.

Avec la photonature, une pose de quel-  
ques secondes suffit pour obtenir un por-  
trait, grandeur naturelle, avec ses tons les  
plus distincts et d'une ressemblance frap-  
pante.

En résumé, la photonature est un grand  
progrès, tant au point de vue artistique  
qu'au point de vue économique, et il n'est  
pas nécessaire de faire des vœux pour sa  
réussite.

**Dernières Nouvelles.**

**LE NOUVEAU MINISTÈRE.**

Enfin, après plus de huit jours de crise,  
le ministère est constitué.

Voici la dépêche que nous recevons à  
l'heure de mettre sous presse :

Paris, 8 août, 10 h. 40 matin.

Officiel. — NOUVEAU MINISTÈRE.

M. Duclerc, président du conseil, mi-  
nistre des affaires étrangères.

M. Fallières, ministre de l'intérieur.

M. Devès, ministre de la justice, garde  
des sceaux.

M. Tirard, ministre des finances.

M. Duvaux, ministre de l'instruction  
publique.

M. Pierre Legrand, ministre du  
commerce.

Les titulaires des autres ministères con-  
servent leurs portefeuilles.

**Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE**  
(Juillet 1882), à 60 centimes par nu-  
méro mensuel. — Quai des Grands-Au-  
gustins, 29, à Paris.

Le Magasin pittoresque (rédacteur en chef, M.  
Édouard Charton) contient, dans son numéro  
de Juillet, les articles suivants :

Un Portrait par André del Sarte ; — l'Amérique  
centrale et le canal de Panama ; — le Siège d'une  
ville ; — Ancienne tombe de Saint-Pol-de-Léon ;  
— le Charbon ; — Curiosités de la vision ; — la  
Maison des Musiciens, à Reims ; — l'Hôtel des  
Menus-Plaisirs, à Versailles ; — Pieter Vandaal,  
nouvelle ; — Pensées de Vinet ; — Application de  
la méthode expérimentale à l'histoire des phé-  
nomènes volcaniques ; — le Conservatoire des arts et  
métiers, à Paris ; — Vézelay ; — le Monogramme  
de Colbert ; — Petit Dictionnaire des arts et  
métiers.

Vingt-cinq gravures : — Dessins de Bocourt,  
Hansen, de Bar, Sellier, Catenacci, Broux, Valen-  
tin, Ed. Garnier, Gilbert, Vidal, Rocault, etc.

Abonnement d'un an. — Paris, 7 fr. ; départe-  
ments, franco, 8 fr. 50.

Un numéro mensuel. — Paris, 60 c. ; départe-  
ments, 70 c.

Le 74<sup>e</sup> fascicule de la FRANCE ILLUSTRÉE,  
consacré au département de la Marne, est mis en  
vente par l'éditeur Jules Rouff.

On y trouve des renseignements très-exacts sur  
ce département : situation, limites, nature du sol,  
cours d'eau, voies de communication, climat,  
culture, industrie, commerce, histoire, statisti-  
que, etc., etc.

Quatre gravures, dont la première hors texte,  
représentent des vues de Châlons, d'Ay, de Viry-  
le-François, de la cathédrale de Reims, et enfin  
une excellente Carte du département, avec plan  
de la ville de Châlons, complétant un ensemble  
qui justifie l'immense succès obtenu par le grand  
ouvrage désormais populaire de V.-A. MALTE-  
BRUN.

Ble comm. (Ph.) 22 50	Huile de noix. 50	125 —
From. 1 <sup>er</sup> q. (Ph.) 22 50	Huile chene. 50	— —
From. (Ph.) 77	Graine trèfle 50	— —
Halle, moy. 77	— luzerne 50	— —
Seigle. . . . . 75	Foin (dr. c.) 780	70 —
Orge . . . . . 65	Luzerne 780	65 —
Avoine h. bar. 50	Paille — 780	40 à 45
Fèves. . . . . 75	Anandes. . . . . 50	— —
Pois blancs . 80	Cire jaune. 50	190 —
— rouges . . 32	Chanvres 1 <sup>er</sup>	— —
Colza . . . . . 65	— qualité (52 k. 500)	— —
Chenevis . . . 50	— 2 <sup>e</sup>	— —
Farine, culas. 157	— 3 <sup>e</sup>	— —

COURS DES VINS.  
BLANCS (2 hect. 30).

Coteaux de Saumur, 1881, 1 <sup>er</sup> qualité	à à
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	100 à 120
Ordin., envir. de Saumur 1881, 1 <sup>er</sup> id.	100 à 200
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	à à
Saint-Léger et environs 1881, 1 <sup>er</sup> id.	105 à 200
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	100 à 200
Le Puy-N.-D. et environs 1881, 1 <sup>er</sup> id.	85 à 100
Id. 1881, 2 <sup>e</sup> id.	80 à 100
La Vienne, 1881.	75 à 200

NOUVEAUX (2 hect. 20).

Souzay et environs, 1881	150 à 160
Id. 1881	à à
Champigny, 1881	1 <sup>er</sup> qualité 150 à 200
Id. 1881	2 <sup>e</sup> id. à à
Id. 1881	1 <sup>er</sup> id. à à
Id. 1881	2 <sup>e</sup> id. à à
Varrains, 1881	125 à 130
Varrains, 1881	2 <sup>e</sup> id. à à
Bourgueil, 1881	1 <sup>er</sup> qualité 150 à 165
Id. 1881	2 <sup>e</sup> id. à à
Id. 1881	1 <sup>er</sup> id. à à
Id. 1881	2 <sup>e</sup> id. à à
Restigné 1881	140 à 145
Id. 1881	à à
Cbiron, 1881	1 <sup>er</sup> id. 140 à 150
Id. 1881	2 <sup>e</sup> id. 135 à
Id. 1881	1 <sup>er</sup> id. à à
Id. 1881	2 <sup>e</sup> id. à à

Bibliographie.

**MICHELET.** — Histoir de Franco et de la Révolution Française. 28 vol. in-8°, accompagnés de 200 gravures hors texte. Prix : 196 fr., payables 10 fr. par mois. Chaque ouvrage se vend séparément : l'Histoire de France, 133 fr.; l'Histoire de la Révolution Française, 63 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Départemental de la France, de l'Algérie et des Colonies. 106 cartes coloriées, texte contenant la matière de 10 volumes in-8°. Prix : 125 fr., payables 5 fr. par mois.

Grand Atlas Universel de DUFOUR. 40 cartes double in-folio, coloriées avec soin. 1 volume relié. Prix : 90 fr., payables 5 fr. par mois.

Guerres de la Révolution et du premier Empire. 15 volumes in-8°, contenant 166 cartes et plans gravés sur cuivre, avec un magnifique Atlas relié, contenant 72 planches in-folio, représentant les principales batailles. Prix : 100 fr., payables 5 fr. par mois.

L'Art National, par H. Du Cleuziou. Des origines à la Renaissance du XIII<sup>e</sup> siècle. 2 vol. illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix : 80 fr.; relié 100 fr., payables 5 fr. par mois.

Librairie A. PILON (A. LE VASSEUR, successeur), 35, rue de Fleurus, Paris.

Voici le sommaire du dernier numéro de *L'Univers illustré* :

TEXTE : Courrier de Paris, par Gérôme. — Menuis faits. — Chronique de la semaine, par Georges Price. — La pêche, par Saint-Marc. — Courrier du palais, par M. Guérin. — Les concours du Conservatoire, par Ch. Frank. — Arsène Guillot (suite et fin), par P. Mérimée. — Frontine, comédie, par E. de Najac. — La mort de Skobelev, par R. B. — Bulletin financier, par Plutus. — Courrier des modes, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Échecs.

GRAVURES : Salon de 1882 : section de sculpture : *Les derniers moments de Molière*, par H.-B. Allouard. — Le bombardement d'Alexandrie (deux gravures). — Alexandrie (six gravures) — Plaisirs d'été; la pêche. — Les concours du Conservatoire. — Alexandrie : Palais de Saïd-pacha, représentant de la Porte à la conférence. Le nouveau port. Gare Mustapha-Pacha, sur la ligne de Ramleh, près Alexandrie. — Constantinople : Hôtel de l'ambassade d'Italie, occupé par la conférence réunie à Thérapia. — Arabi-pacha et ses troupes. — Le corps du général Skobelev, exposé sur son lit de parade. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 15 fr. 10; trois mois, 6 fr. Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

LE JEUNE AGE ILLUSTRÉ, revue hebdomadaire, 76, rue des Saints-Pères. — Un an : 10 francs. — Six mois : 6 francs.

Georges est un enfant tout fier de savoir décliner son latin et se figure que cette science le met au-dessus du savoir-vivre; mais sa petite sœur Laure lui démontre que, tout savant qu'il est, il passera pour un vilain s'il ne sait pas se tenir à table. Elle lui enseigne qu'on peut commettre sept fautes en mangeant un œuf à la coque. C'est à l'aide de dialogues de ce genre que M<sup>me</sup> la comtesse de Ferry fait connaître les

bons usages, dans le Jeune Age illustré. Le sommaire de cette semaine contient l'origine des roses. Le courrier est sur le Gulf-Stream et la fertilité de Roscoff.

CRÉDIT HYPOTHECAIRE (20<sup>e</sup> ANNEE)

PRÊTS sur MAISONS et BIRNS RURAUX. Les demandes doivent être adressées à MM. REJOU et C<sup>ie</sup>, banquiers, rue Le Pelletier, 9, à Paris; il y est immédiatement répondu par lettres personnelles et ne portant aucune indication extérieure.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 45 matin.	11 h. 14 matin.		
8 — 25 —					
10 — 15 —					
1 — 02 soir.	4 — 55 soir.	6 — 03 soir.	8 — 29 —		
5 — 35 —					
7 — 50 —	11 — 47 —				

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTRÉUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 50 matin.	9 h. — matin.	9 h. 53 matin.	11 — 30 —		
12 — 15 soir.	3 — 50 soir.	4 — 38 soir.	6 — 30 —		
6 — 45 —	10 — 47 —				

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 44.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 7 AOUT 1882.

Valeurs au comptant.		Clôture préc.		Valeurs au comptant		Clôture préc.		Valeurs au comptant.		Clôture préc.	
3 %	81 35	81 50	Nord	2020	2015	Dép. de la Seine, emprunt 1857	235	235			
4 % amortissable	81 80	81 75	Orléans	1320	1320	Bons de liquid. Ville de Paris.	527 50	527 20			
4 1/2 %	112 50	112 50	Ouest	800	800	Obligations communales 1879.	437 50	437 —			
5 %	114 60	114 52	Compagnie parisienne du Gaz.	1290	1285	Obligat. foncières 1879 3 %.	436	437			
Obligations du Trésor.	503	505	Canal de Suez.	2473 75	2480	Est.	368	370			
Obligations du Trésor nouvelles	500	500	C. gén. Transatlantique.	480	470	Midi	367	370			
Bons de liq. départementaux.	320 50	317 50				Nord	371 75	371 75			
Banque de France	5350	5375				Orléans	372	370			
Comptoir d'escompte	1015	1005				Ouest	369 50	369 75			
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1450	1445	OBLIGATIONS.			Paris-Lyon-Méditerranée.	372	369 50			
Crédit de France	180	175	Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507 50	506 25	Paris-Bourbonnais	368	367			
Crédit mobilier	485	490	— 1865, 4 %	516	515	Canal de Suez.	550	550			
Est	743 50	742 50	— 1869, 3 %	396	395						
Paris-Lyon-Méditerranée.	1650	1650	— 1871, 8 %	390	390						
Midi	1222 50	1215	— 1875, 4 %	520	520						
			— 1876, 4 %	520	516						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLEANS.	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 —	
8 — 56 —	
1 — 25 —	
3 — 32 —	
7 — 15 —	
10 — 37 —	
DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 31 —	
9 — 43 —	
12 — 40 —	
4 — 44 —	
10 — 28 —	

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir arrive Saumur à 6 heures 56.

Etudes de Mes LETOURNEUR, avoué à Baugé, et ROGERON, notaire à Beaufort.

**VENTE**  
PAR LICITATION  
**D'IMMEUBLES**

Situés communes des Rosiers, Beaufort et Mazé.

L'adjudication aura lieu le Dimanche 3 septembre 1882, à une heure du soir, en l'étude de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Beaufort, par le ministère dudit M<sup>e</sup> ROGERON et de M<sup>e</sup> GABEAU, notaire à Baugé.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartient, qu'en exécution d'un jugement rendu par le Tribunal civil de Baugé, le 11 juillet 1882, enregistré, contradictoirement entre :

- 1<sup>o</sup> Mademoiselle Renée-Eugénie Gillot, sans profession, pensionnaire à la communauté de Jarzé, y demeurant ;
  - 2<sup>o</sup> M. Paul-Prospér Chantrier, huissier à Baugé, es-qualité de conseil judiciaire ad hoc de ladite demoiselle Gillot ;
- Demandeur, procédant sous la constitution de M<sup>e</sup> LETOURNEUR, avoué à Baugé, y demeurant, place de la Croix-Orée ;
- Et :
- 1<sup>o</sup> Mademoiselle Marie-Augustine Gillot, sans profession, pensionnaire, demeurant à l'hospice des Incurables, ville de Baugé ;
  - 2<sup>o</sup> M. Eugène Bougué, propriétaire, demeurant ville de Baugé, es-qualité de conseil judiciaire ad hoc de ladite demoiselle Gillot ;
  - 3<sup>o</sup> M. Laurent Gillot, propriétaire, demeurant à Baugé, en nom personnel, comme donataire en usufruit ;
- Défendeurs, ayant pour avoué, à Baugé, M<sup>e</sup> COUDREUSE, y demeurant, rue du Cygne ;
- Il sera, auxdits jour, lieu et heure ci-dessus indiqués, et par le ministère de M<sup>e</sup> ROGERON, notaire à Beaufort, et GABEAU, notaire à Baugé, procédé à l'adjudication des immeubles ci-après :

Département de Maine-et-Loire. — Arrondissement de Saumur. — Commune des Rosiers.

PREMIER LOT.

Un morceau de terre, dit les Portes, porté au cadastre sous le numéro 804, section B, pour une contenance de 70 ares 7 centiares, joignant : au nord, les héritiers Renault ; au midi, M. Defain ; au levant, un chemin ; au couchant, MM. Priou et Gouzé.

Mise à prix, deux mille cinq cents francs, ci. . . . . 2,500 fr.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à :

- 1<sup>o</sup> M<sup>e</sup> ROGERON, notaire, dépositaire du cahier des charges, chargé de la vente ;
- 2<sup>o</sup> M<sup>e</sup> GABEAU, notaire à Baugé ;
- 3<sup>o</sup> M<sup>e</sup> LETOURNEUR, avoué à Baugé, poursuivant la vente ;
- 4<sup>o</sup> M<sup>e</sup> COUDREUSE, avoué, co-licitant.

Pour placards,

LETOURNEUR.

Enregistré à Baugé, le 4 août 1882, f<sup>o</sup> 34, r<sup>o</sup>, case 4. Reçu un franc 88 centimes, décimes compris.

LUTTMANN.

Étude de M<sup>e</sup> BRAC, notaire à Saumur.

**A LOUER**

**MAISON**  
Rue d'Orléans.

S'adresser audit notaire. (310)

**A VENDRE**

**JOLIE PROPRIÉTÉ**  
Située sur les bords de la Loire, à Saint-Clément-des-Levées,

Comprenant : trois chambres et une cuisine, grenier, cave, cellier, cour, jardin et hangar.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve BOLOGNESI, rue Dacier, 8, à Saumur. (430)

**A VENDRE**

**A LOUER OU A ARRETER**

Pour se retirer des affaires

**UNE FABRIQUE DE POTERIE ET GAILLOUX**

Bien achalandée et en bon état

Belle position avantageuse, bien située, à SAUMUR (Maine-et-Loire) ;

**MAISON TRÈS-SPACIEUSE**

Dans laquelle s'exploite cette industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M<sup>e</sup> BRAC, notaire.

**A VENDRE**

OU A LOUER

**UNE MAISON**

Située à Saumur, à l'angle de la rue du Prêche et de la Grande-Rue,

Avec service d'eau.

S'adresser à M<sup>me</sup> ROUËX, 14, rue de Poitiers. (412)

**A CÉDER**

**UN CAFÉ**

Nombreuse clientèle et dans une position exceptionnelle.

S'adresser au bureau du journal.

**MAISON A LOUER**

S'adresser à M<sup>me</sup> JARDON, rue Saint-Nicolas, 86. (402)

**ON DEMANDE**

**DES APPRENTIS**

S'adresser au bureau du journal.

**A VENDRE**

D'OCASION

Un OMNIBUS presque neuf, faisant BREACK.

S'adresser au bureau du journal.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT,

**ÉCURIE, REMISE ET GRENIERS**

S'adresser rue de la Tonnelie, 19, à Saumur. (423)

**A CÉDER**

De suite

**UN FONDS DE CHARCUTERIE**

S'adresser au bureau du journal.

**NOTICE SUR N.-D. DES ARDILLIERS**

(2<sup>e</sup> ÉDITION)

Un volume in-12, avec gravure.

Se vend au profit de la Chapelle. — S'adresser à la Sacristie Notre-Dame.

**PHARMACIE-DROGUERIE**

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupe de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovant.

Saumur, imprimerie de P. GODET.